

23 MARS 2026

**COMMUNE DE SARDENT****EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Délibération n°2026/20**

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

**Étaient présents** : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, TERRACOL Sandra, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David part à 18h55, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

**Était absent et excusé** :

M David CHASSAGNE donne pouvoir à M Jérôme AUGUSTYNIAK

**Secrétaire de séance** : Angélique THELIOL

**Objet** : Désignation d'un membre pour la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, à la suite du renouvellement des instances délibérantes, il faut désigner un membre du conseil municipal pour siéger à la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité désigne 1 délégué titulaire :

**M Christian GAUTHIER ( christian.gauthier59@orange.fr )**

**13 Villevégoux**

**23250 SARDENT**

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 20/03/2026

Publié, le 27/03/2026

Transmis, le 23/03/2026

Certifié exécutoire

Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

La secrétaire de séance, Angélique THELIOL

